

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 27 mars 2023**

**Délibération n° 2023-1596**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association Maison des solidarités locales et internationales (MSLI) - Convention de partenariat pour la période 2023-2025 - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le programme d'actions 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

**Rapporteur** : Madame Hélène Duvivier Dromain

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 mars 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chih, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pilon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : M. Buffet (pouvoir à M. Cochet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Etienne (pouvoir à Mme Giromagny), M. Mône (pouvoir à Mme Fontanges), M. Smati (pouvoir à Mme Dupuy).

**Conseil du 27 mars 2023****Délibération n° 2023-1596**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association Maison des solidarités locales et internationales (MSLI) - Convention de partenariat pour la période 2023-2025 - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le programme d'actions 2023

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 mars 2023, exposant ce qui suit :

**I - Contexte**

L'association MSLI a été créée en 2012 à Lyon.

Sa vocation est de promouvoir la solidarité du local à l'international et de proposer une dynamique de travail, fédératrice pour les acteurs associatifs du territoire de la Métropole de Lyon et, en particulier, pour ses structures adhérentes qui mènent des actions internationales. La MSLI se définit comme un lieu ouvert, dédié aux questions de citoyenneté internationale et à la mise en œuvre d'actions de solidarité locale et internationale favorisant le vivre ensemble.

Cette association d'information et d'éducation à la solidarité et à la citoyenneté accueille, oriente et accompagne les différents publics sur les possibilités de s'engager dans des actions de solidarité.

Elle développe les thématiques liées à la solidarité locale et internationale dans les animations et événements qu'elle organise et elle donne les moyens d'agir grâce aux ressources pédagogiques qu'elle partage.

Elle accompagne également les associations vers des dynamiques de travail inter-associatives, d'échanges de pratiques et de mutualisation d'activités et de moyens.

**II - Objectifs**

La Métropole développe une politique de coopération au développement et de solidarité internationale qui vient en appui des collectivités territoriales, de ses territoires partenaires et en soutien aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire pour leur permettre d'intervenir de la façon la plus pertinente à l'international et de s'approprier les questions liées aux interactions mondiales.

Afin de contribuer à ces objectifs, la Métropole souhaite apporter son soutien à la MSLI.

Les activités de la MSLI présentent un intérêt local pour le territoire métropolitain dans la mesure où elles participent à la sensibilisation et à l'accompagnement des associations et des citoyens aux enjeux de la transition écologique et sociale, des solidarités locales et internationales et à la compréhension des nouveaux enjeux mondiaux. Ces activités qui sont développées avec les acteurs métropolitains (organisations non gouvernementales -ONG-, associations de solidarité internationale (ASI), associations de quartiers, public jeune, écoles, collèges, habitants, etc.) contribuent à développer du lien social en favorisant la rencontre citoyenne comme le dialogue interculturel et la cohésion sociale.

### III - Compte-rendu d'activité 2022 et bilan

La MSLI compte 76 associations membres dont 66 avec un statut de membre actif, en croissance par rapport à 2021.

En 2022, l'association MSLI a mobilisé près de 1 800 heures de bénévolat sur les diverses activités de son programme ouvert à tous les publics :

- accueil d'une alternante et de 2 volontaires en service civique et accompagnement de 7 jeunes dans des associations membres,
- 3 balades interculturelles dans le quartier de la Guillotière,
- 12 formations civiques et citoyennes, avec 188 volontaires participants provenant de 92 associations,
- 133 demandes d'information traitées dont 39 avec un accueil lors d'une permanence ou un rendez-vous.

L'association MSLI a, par ailleurs, proposé 21 événements thématiques en partenariat avec ses membres.

Elle a assuré le pilotage du dispositif "Tous Unis Tous Solidaires" avec l'accueil d'une nouvelle salariée.

Deux nouveaux projets, en direction d'un public jeune, ont été conduits : "Sur les toits du monde" (finalisé en 2022) et "Dialogues sur les toits du monde" (en cours en 2023), projet européen retenu dans le cadre de l'appel à projets Mindchangers. Ces projets ont pour objectif de renforcer l'engagement des jeunes sur les objectifs de développement durable (ODD) en lien avec le climat et la biodiversité, en partenariat avec Atelier Capacités.

Dans ce cadre, les réalisations sont les suivantes : 20 jeunes accompagnés, 1 mallette pédagogique, 1 exposition photo créée en version bilingue, 1 parcours recensant des îlots de biodiversité à l'échelle de la métropole lyonnaise, 1 formation d'une demi-journée conçue et organisée, 1 événement grand public organisé, dans le cadre de "Dialogues en Humanité", 1 page internet dédiée au projet, soit au total plus de 11 300 personnes informées/sensibilisées et des partenariats, nouveaux ou renouvelés, avec l'École 3A, Unis Cité, et des établissements scolaires.

L'association MSLI a assuré la coordination de l'édition 2022 du festival des solidarités avec un nouveau format et de nouveaux publics touchés :

- journée portes ouvertes pour le grand public : 1 727 visiteurs accueillis ; 50 associations de solidarité impliquées dans la préparation de la journée grand public ; 9 pôles multi-acteurs, correspondant aux grands thèmes de la solidarité ; 9 animations collectives proposées au public,
- quinzaine des solidarités : environ 50 animations proposées au public sur le territoire de la Métropole, 38 associations mobilisées ; programme dédié aux scolaires avec la participation de 12 établissements scolaires : 6 classes primaires et 7 classes de collégiens dont 2 classes UPE2A (primo-arrivants).

Au total, 371 jeunes ont été reçus ; 285 élèves ont participé aux animations et 86 étudiants de l'école 3A ; 4 interventions dans les classes en amont ; 39 associations mobilisées ; 11 ateliers thématiques de sensibilisation proposés aux élèves et 9 thèmes abordés en déambulation.

### IV - Proposition pour un partenariat triennal et programme d'actions de la MSLI pour 2023

Les activités de la MSLI sont développées avec les acteurs métropolitains (ONG, ASI, associations de quartiers, publics jeunes, scolaires, écoles, collèges, habitants, etc.). Elles contribuent également à développer du lien social en favorisant la rencontre des citoyens et à renforcer le dialogue interculturel et la cohésion sociale de notre territoire.

C'est, à ce titre, que la Métropole souhaite conclure un partenariat dans la durée avec l'association MSLI et, notamment, accompagner cet acteur dans le développement de ses activités sur les 3 années qui viennent. Une convention de partenariat triennale est donc proposée dans cette perspective.

Pour l'année 2023, le programme d'actions développé par l'association MSLI repose sur 5 pôles, qui intègrent tous l'appui aux acteurs associatifs et le renforcement de l'engagement et du bénévolat :

- l'accueil et l'orientation du public : la MSLI est un point d'information sur la solidarité internationale et un Centre de ressources pour les citoyens comme pour d'autres associations. Elle est membre du réseau départemental jeunes et solidarité internationale et relais Ritimo. Elle vient en appui aux structures éducatives comme les centres sociaux, maisons des jeunes et de la culture (MJC), écoles et collèges pour la mise en œuvre d'actions d'éducation à la citoyenneté mondiale,

- les événements de sensibilisation organisés avec ses membres et la coordination du festival des solidarités, avec un programme visant à toucher le plus large public du festival des solidarités-festisol, co-organisé avec la Ville de Lyon et la Métropole. La thématique nationale retenue pour cette prochaine édition est la souveraineté alimentaire. Le festival des solidarités est le plus grand événement national dédié aux thématiques de solidarité internationale,

- la communication : activité transversale mise au profit des associations et des citoyens (visibilité, promotion) avec un programme d'événements tout au long de l'année : débats citoyens, réunions d'informations, expositions, projections de films, programmations artistiques. Ce programme est élaboré en partenariat avec de nombreux acteurs associatifs et institutionnels, publics et privés du territoire,

- les formations pour les volontaires en service civique : accompagnement des jeunes pour être acteurs dans la vie associative,

- la coordination inter-associative : mutualisation des locaux et ressources, recherches de bénévoles, portage d'agrément service civique dans le respect des valeurs portées par cet engagement, production collective, échanges de pratiques, participation au collectif/pilotage "Tous Unis Tous Solidaires". La MSLI offre un lieu d'échanges inter-associatif sur les thématiques des solidarités, de la transition écologique, de l'économie sociale et solidaire, du tourisme solidaire et du commerce équitable, des droits humains, de la mobilité internationale des jeunes et plus largement sur le vivre ensemble.

Le budget prévisionnel 2023 est le suivant :

Charges	Montant en €	Produits	Montant en €
achats	12 220	ventes, prestations	28 430
services extérieurs	20 320	subventions	96 840
autres services extérieurs	13 230	<i>dont Métropole internationale</i> <i>Métropole vie associative</i>	<i>25 000</i> <i>15 000</i>
dotations	750	autres produits	9 200
charges de personnel	88 050	produits financiers	100
<b>Total</b>	<b>134 570</b>	<b>Total</b>	<b>134 570</b>

Au regard de l'impact de ses activités, de son rôle d'animatrice de réseau et de la mission d'intérêt général assurée par la MSLI, la Métropole souhaite accompagner cet acteur et propose l'attribution d'une subvention de 25 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'activités pour l'année 2023.

Pour information, la MSLI est soutenue en 2023 par la direction de la culture et de la vie associative de la Métropole pour ce même programme d'actions à hauteur de 15 000 €.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver la convention de partenariat avec cette association pour la période 2023-2025 fixant les grands objectifs communs et d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au titre de l'action internationale, pour la mise en œuvre du programme d'activités 2023.

Pour les années 2024 et 2025, l'attribution d'une subvention d'un montant équivalent sera soumise au vote de l'assemblée délibérante, sous réserve de l'inscription des crédits au budget annuel de la collectivité. Une convention de subvention sera alors conclue sur la base du programme annuel d'activité, présenté par l'association pour chaque année ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - la convention-cadre triennale 2023-2025 à passer entre la Métropole et l'association MSLI définissant le cadre d'intervention pour 3 ans ainsi que les conditions de versement de la subvention pour l'année 2023,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association MSLI pour son programme d'actions 2023.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 25 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 29 mars 2023**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230327-302050-DE-1-1 Date de télétransmission : 29 mars 2023 Date de réception préfecture : 29 mars 2023
---